



Syndicat constructif et représentatif

Sommaire :

Page 1 : Edito – Un été déjà bien trop chaud

Page 2 : Renouveau du dialogue social à la DGFIP – 5^{ème} congrès de la CFTC DGFIP du 26 au 29 juin 2023

Page 3 : CSAM du 6 juillet : les principales et dernières annonces de Gabriel Attal aux Finances...

Page 4 : La CFTC DGFIP vous accueille ! – Des congés certes bonifiés, mais compliqués !

Contact :

Syndicat National CFTC Finances Publiques
Bâtiment Condorcet –
6 Rue Louise WEISS –
75013 Paris
syndicat-national@cftc-dgfip.fr

Site internet :
<https://www.cftc-dgfip.fr>



Un été déjà bien trop chaud



Alors que les effets du réchauffement climatique se sont fait sentir bien avant l'été officiel, un embrasement d'une partie de la société vient de nous rappeler la fragilité de notre climat social.

Comme elle l'a déjà communiqué, la CFTC qui place la vie humaine au sommet de ses préoccupations, est aux côtés des victimes, toutes les victimes et leurs familles.

Si rien ne justifie la mort d'un jeune homme, celle-ci n'autorise toutefois pas les déchaînements de violence auxquels nous avons assisté.

C'est toute la collectivité qui est atteinte et qui devra se relever et se réparer.

Pour la CFTC, cela ne peut se faire dans la durée et la stabilité que grâce à un dialogue sincère entre tous les acteurs de la société.

Pour les sites emblématiques de l'État attaqués, détériorés en partie ou détruits pour certains, la CFTC s'assure auprès des diverses autorités que tout est fait pour assurer la sécurité des agents.

S'agissant des sites de la DGFIP particulièrement visée, la CFTC DGFIP s'est associée à une demande d'activation de la cellule psychologique de la DGFIP, afin de venir rapidement au soutien des agents très affectés moralement par les

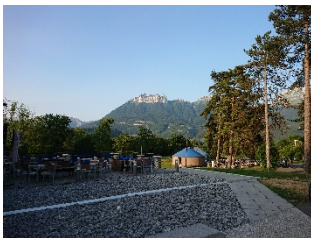
dégradations perpétrées contre leur outil de travail.

La réunion en Formation Spécialisée (ex CHSCT) des CSA devra permettre d'établir les besoins des sites les plus touchés.

De même, la CFTC DGFIP a demandé que toutes les facilités en matière de télétravail, d'aménagement et d'assouplissement des horaires soient envisagées pour les agents concernés.

Malgré ce début d'été tristement surchauffé, la CFTC DGFIP vous souhaite d'agréables et reposantes vacances.





Renouveau du dialogue social à la DGFIP

Appelé de nos vœux et porté au sein de l'intersyndicale par la CFTC DGFIP, un dialogue social renouvelé dans sa forme devrait pouvoir s'engager dès cette rentrée. Dans ce cadre, la direction

générale a entériné les trois axes que l'intersyndicale a estimé devoir être traités en priorité :

- la sécurité et la protection des personnels

- l'indemnitaire à la DGFIP
- le numérique et l'intelligence artificielle en relation avec l'exercice des missions et des conditions de travail

5^{ème} congrès de la CFTC DGFIP du 26 au 29 juin 2023

Le 5^{ème} congrès du syndicat CFTC DGFIP s'est clôturé le 29 juin 2023 par l'approbation d'une résolution générale. Celle-ci est dominée par de fortes attentes qui s'expriment au travers des revendications dont voici quelques extraits.

Revendications en matière de conditions de travail et d'environnement :

- le volontariat en cas de mise en place de la semaine de 4 jours
- le rejet de la solution du flex office
- la réaffirmation des préoccupations écologiques en matière de rénovation des bâtiments

Revendications en matière de rémunération :

- la revalorisation substantielle de la valeur du point d'indice
- la revalorisation de la valeur du point d'ACF
- la révision du supplément familial de traitement et prendre en compte le 1^{er} enfant
- l'augmentation de l'indemnité de télétravail

Revendications en matière de recrutement de mobilité et de formation :

- la primauté du recrutement par concours
- l'accès permanent à toutes les e- formations

- le retour à un mouvement de mutation unique en septembre avec un mouvement complémentaire au 1^{er} semestre

Par ailleurs, le congrès a réaffirmé la CFTC DGFIP comme le syndicat de tous les personnels, quel que soit leur grade, leur âge, leur origine, leur situation personnelle d'agents en situation de handicap ou non, et refusant toute forme de discrimination.

La résolution générale complète est disponible sur notre site internet <https://www.cftc-dgfip.fr/>

CSAM du 6 juillet : les principales et dernières annonces de Gabriel ATTAL aux Finances...



- **Annonce de moindres suppressions d'emplois en 2024 à la DGFIP**, 200 et non plus 450 comme initialement prévu, ce qui a permis à la DGFIP d'annoncer sans vergogne la « création » de 250 emplois ; pas de suppressions en 2025.



- **Manifeste sa volonté de porter au niveau interministériel le couplage Santé/Prévoyance au sein d'un même contrat collectif obligatoire.** C'est la solution défendue par l'alliance CFDT-CFTC, à suivre compte tenu du changement de ministre...

- **Annonce d'un Plan Ministériel de Qualification (PMQ)** de + 10 % ce qui correspondra à 250 promotions supplémentaires en 2024 pour le Ministère. Le chat est maigre, et aucune réponse à nos préoccupations relatives à la mobilité géographiques des agents C promu en B qui constitue un frein à

la promotion des femmes.



- **Droits des représentants des personnels** : Le ministre Attal a réitéré son refus de prise en charge des frais des suppléants par l'administration lors de la tenue d'instances. **Il a accepté néanmoins qu'ils puissent se faire convoquer à titre d'experts et ainsi pouvoir être remboursés.**

Pour la CFDT Finances et la CFTC Finances, il est important que les suppléants puissent assister aux séances afin de se familiariser avec les instances et les sujets car ils sont appelés à être un jour titulaires. Cette solution ne répond qu'en partie à la situation car elle réduit toujours nos délégations. **Nous serons vigilants à ce que toutes les directions acceptent ces nominations de suppléants comme experts, dès lors que le ministre les a explicitement autorisées.**



- **Mise à disposition d'une « base de données sociales » (BDS) pour des représentants du personnel.** Alors que cette disposition existe depuis de nombreuses années dans le privé, le ministère va mettre à disposition des représentants du personnel une BDS correspondant au périmètre de chaque CSA. Rassemblant une vingtaine d'indicateurs dans un premier temps (puis, à terme, 200 indicateurs prévus au niveau ministériel et 118 indicateurs pour les niveaux directionnels), elle sera accessible aux élus de tous les CSA du ministère à travers l'outil informatique « CAMUS ».

Pour l'alliance CFDT-CFTC, la création de cette BDS dans la Fonction publique est une bonne chose, cependant nous avons demandé que cette BDS présente également des données environnementales, comme cela se fait dans le secteur privé depuis l'adoption de la loi « Climat et résilience ».

« Cette solution ne répond qu'en partie à la situation car elle réduit toujours nos délégations. »



La CFTC DGFIP vous accueille !

Vous êtes nombreux chaque année à obtenir une mutation et changer de Direction, prendre un nouveau poste, ou à intégrer un établissement de l'Enfip suite à la réussite à un concours !

La CFTC DGFIP vous souhaite de nouveau la bienvenue sur votre nouvelle affectation !

A l'occasion de ces événements, vous serez accueillis par vos nouvelles Directions ou Enfips dans le cadre de journées spécifiques d'accueil. Et les équipes locales de la CFTC DGFIP seront présentes !

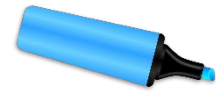
C'est pour vous, chers adhérents, le moment idéal pour vous faire connaître de vos nouveaux

correspondants locaux CFTC DGFIP !

Les échanges par mail, c'est très bien !

Le contact humain c'est tellement mieux !

Réhumaniser la DGFIP, ça commence par nous-même à la CFTC DGFIP !



" C'est pour vous, chers adhérents, le moment idéal pour vous faire connaître de vos nouveaux correspondants locaux CFTC DGFIP !."



Des congés certes bonifiés, mais compliqués !

Depuis les modifications des règles de gestion des congés bonifiés en juillet 2020, de nombreux agents se trouvent confrontés à des difficultés et lourdeurs qui les conduisent parfois à renoncer à leurs droits, faute d'information ou de temps pour présenter l'ensemble des justificatifs.

C'est pourquoi la CFTC DGFIP qui a été sollicitée à de très nombreuses reprises sur des cas qui sont tous des cas particuliers, propose les évolutions suivantes :

- **Information des agents** dès leur formation initiale de l'existence de ce droit et de la nécessité de recueillir certains documents qui seront nécessaires pour la détermination de leurs centres d'intérêt matériels et moraux (CIMM).
- **Création d'un simulateur de calcul** permettant à chacun de préparer puis déposer des demandes de congés sur des périodes qui lui sont accessibles en fonction de ses propres paramètres.
- À l'instar du suivi dans Sirius en consultation des avancements d'échelons, il apparaît pertinent de **faire apparaître l'information sur la date d'ouverture des droits à congés bonifiés**, à l'issue de chaque période de 24 mois de service ininterrompus. Cette information dans un environnement applicatif familier contribuerait à rassurer les agents et limiterait les demandes incomplètes ou prématurées, mais aussi la saisine des services pour des recours inutiles.



Le syndicat constructif